



Procès-Verbal Bureau du Comité

N° 10

2 avril 2020

Par visioconférence Alain Martin, Président
Georges Le Glédic, Vice-Président
Daniel Moulet, Secrétaire Général
Patrice Le Clère, Secrétaire Adjoint
Jean-Charles Guérin

Assistent Sébastien Duret, Directeur Administratif
Claudine Guerlais, Secrétaire du Président et Comptable

Excusé Jérôme Peslier, Trésorier

Informé des décès de

- Richard NOWAK, ancien dirigeant du Stade Couëronnais et membre de la Commission des Arbitres (1997-2020),
- Christian MAHE, dirigeant et ancien arbitre du FC Stéphanois, membre de la Commission des Arbitres (2008-2009),

Le Bureau présente leurs sincères condoléances à la famille et au club.

1. Décisions du Bureau Exécutif de la LFA

Le Bureau prend connaissance des différentes décisions du BELFA à savoir notamment :

- Décision d'un point de sortie unique de la FFF vis-à-vis des territoires que la LFA est la seule habilitée à communiquer.
- L'annulation de toutes les réunions programmées au siège de la FFF et décentralisées jusqu'au 30 avril 2020 (la visio-conférence étant préconisée pour certains formats de réunions).
- L'annulation de l'édition 2020 du Festival Football U13 (phases départementales, régionales et nationale).
- Les annulations de la Coupe Nationale Futsal Masculin et du Challenge National de Futsal Féminin, prévus à Nantes le 30 mai 2020.
- L'ajournement de la finale de la Coupe de France et en conséquence de la Journée des Bénévoles prévus le 25 avril 2020.

Le Président Alain MARTIN informe qu'un point est fait hebdomadairement entre la Ligue des Pays de la Loire et les cinq Districts.

2. Agence Nationale du Sport : Lancement du dispositif PSF 2020

Le Bureau Exécutif de la LFA a validé le dispositif qui va être déployé dans les prochains jours au titre de l'année 2020, sur recommandation de l'Agence Nationale du Sport.

Malgré le contexte, le dispositif est maintenu et la date butoir de transmission des montants d'attributions à l'Agence est fixée au 30 juin 2020. Tous les éléments de cadrage de ce dispositif seront transmis au District et communiqués aux clubs dans les meilleurs délais.

3. Assemblées Générales

- La salle Capellia est disponible et réservée pour l'AG ordinaire statutaire le 26 septembre 2020
- Concernant l'Assemblée Générale électorale fixée au 1^{er} juillet 2020, le Bureau attend les décisions officielles de la Fédération sur un nouveau calendrier.

4. Situation du personnel

- Afin de maintenir les traitements des dossiers en cours, les dossiers d'instruction disciplinaires sont suivis en fonction des besoins par Françoise Pichon.
- Dans le cadre de son statut d'apprenti en alternance, Anaïs Lafeuille assure le traitement de différents sujets liés à ses compétences juridiques en « télétravail ».
- Dans le cadre de leur mission et conformément à l'avenant sur leur mission de Service Civique, les deux Services Civiques du District réalisent le prochain numéro de la « Revue du PEF » et une « Revue spéciale confinement ». Daniel Moulet assure le suivi.
- Par ailleurs, Sébastien Duret et Claudine Guerlais assurent toujours une veille en « télétravail ».
- Le seul email de contact pour les clubs reste : contact@foot44.fff.fr

5. Impact sur les événements

- En complément des décisions déjà prises le 16 mars dernier, les manifestations ci-après sont annulées :
 - Finalités des Festival Foot U13F et U13 des 4 et 11 avril à La Chapelle-sur-Erdre et Treillières conformément à la décision du Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur
 - Finalités des Challenge U12 et U13 Espoir Crédit Agricole prévus respectivement les 4 avril et 21 mai à La Chapelle-sur-Erdre et Saint-Nazaire.
 - Challenge UGSEL Kids du 4 avril à Nantes, annulé par l'UGSEL.
 - Journée du Sport Adapté du 4 juillet à Machecoul, annulée par le Comité départemental du Sport Adapté.

Prochaine réunion en visioconférence : 9 avril 2020

Le Président,
Alain Martin



Le Secrétaire,
Daniel Moulet

